

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu de la rencontre avec les organisateurs d'événement au parc Jean-Drapeau

Date : 18 avril 2018 de 7h 30 à 9h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Introduction

La commission chargée de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau a convié les organisateurs d'événements au parc Jean-Drapeau à une rencontre de préconsultation afin d'entendre leurs attentes et besoins dans le cadre d'un futur plan directeur de développement et d'aménagement du Parc pour les 10 prochaines années.

Participants

Des organisateurs d'événements :

Mme Rosalie Audet-Lemay, directrice principale, marketing régional, Banque Scotia (Banque Scotia 21k)

Mme Charlotte Brookes, directrice événementiel, Canada Running Series (Banque Scotia 21k)

Mme Jeanne Hardy, directrice du développement stratégique, Evenko

Mme Véronique Landry, directrice des affaires gouvernementales, Evenko

M. Louis Barbeau, directeur général, Fédération des sports cyclistes du Québec (Défi sportif Altergo)

Mme Marie-Line Grégoire, coordonnatrice en chef logistique, Grand Défi Pierre-Lavoie

Mme Valérie Ouellette, chargée de projets logistique, Grand Défi Pierre-Lavoie

M. François Dumontier, président et chef de la direction, Groupe de course Octane (Formule 1)

M. Bruno Savard, directeur des opérations, Groupe de course Octane (Formule 1)

Mme Sandrine Garneau, conseillère principale - communications et relations publiques, Groupe de course Octane (F1)

M. Pascal Lefebvre, président, Piknic Electronik

M. Nicolas Cournoyer, vice-président affaires publiques, Piknic Electronik

Mme Sophie McCann, Triathlon Esprit

M. Danny McCann, Triathlon Esprit

De l'OCPM :

Mme Dominique Ollivier, présidente

Mme Estelle Beaudry, secrétaire-analyste

M. Jean Burton, président de la commission

M. Akos Verboczy, secrétaire-analyste

Mme Francine Simard, commissaire

M. Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation

Mme Priscilla Ananian, commissaire

Mot de bienvenue

En ouverture, Mme Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM remercie les participants d'avoir accepté l'invitation de la commission dont elle présente les membres.

La présidente explique le mandat reçu du comité exécutif de la Ville de Montréal, soit d'accompagner la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) dans le cadre d'une démarche de préconsultation et de consultation pour l'élaboration du Plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2018-2028.

On rappelle également l'indépendance et le rôle de l'OCPM qui mène les consultations publiques qui lui sont confiées avec transparence et ouverture.

Pour réaliser ce mandat, l'OCPM a élaboré une démarche ouverte pour favoriser une participation vaste et diversifiée. Plusieurs activités publiques se dérouleront durant les prochains mois qui sont rendues publiques lors de la séance d'information du 24 avril à la Grande bibliothèque.

On rappelle qu'un compte-rendu sommaire de cette rencontre, non nominatif, sera publié sur le site Internet de l'Office au cours des prochaines semaines.

Finalement, Mme Ollivier explique aux participants ce qu'est un plan directeur et quels en sont habituellement les objectifs.

Objectifs des rencontres

Jean Burton, président de la commission, présente ses collègues commissaires ainsi que leurs rôles et responsabilités : toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie comme commissaire s'engage à respecter un code de déontologie.

Ensuite, M. Burton précise les trois objectifs de la rencontre :

- identifier les principaux enjeux du PJD, les forces, les faiblesses et les priorités d'action dans le cadre de l'élaboration du plan directeur;

- recueillir l'opinion des organisateurs d'événements et d'activités sur leur vision d'avenir du PJD;
- mobiliser les organisations présentes pour les prochaines étapes de la consultation.

Tour de table

M. Burton invite les participants à se présenter à tour de rôle et à présenter brièvement leur organisation et leur lien avec le parc Jean-Drapeau.

Attentes des participants

Les participants ont affirmé être contents de l'organisation de cette rencontre et ont manifesté leur intérêt à contribuer à la consultation publique en rappelant l'importance de l'implication des différents partenaires dans l'élaboration du futur Plan directeur.

Les atouts du parc Jean-Drapeau

D'emblée, les organisateurs d'événements présents ont tous souligné la chance d'avoir dans la région métropolitaine un lieu aussi unique que le parc Jean-Drapeau : un lieu bucolique en face du centre-ville, accessible par différents modes de transport, dont le métro. Ils se disent chanceux de pouvoir organiser leurs activités dans un tel endroit qui permet de réaliser des événements, que ce soit d'envergure locale ou internationale, mais qui, chacun à sa façon, bénéficie avant tout aux Montréalais. Un participant souligne le rôle de leur organisation pour faire connaître le parc Jean-Drapeau auprès du grand public et même dans le monde et ainsi contribuer à en faire un attrait touristique majeur.

Les participants ont énuméré la variété des installations disponibles qu'ils utilisaient (scènes, installations sportives, piste de course, bassin olympique, etc.) et ont noté l'impossibilité de déménager leurs activités ailleurs ou réduire leur programmation sans nuire à leur mission. Une telle éventualité remettrait en question leur modèle d'affaires ou même leur survie. En effet, peu ou pas d'alternatives s'offrent à plusieurs d'entre eux.

Certains expliquent que les sites existants au Quartier des spectacles ou les autres parcs à Montréal sont occupés par d'autres festivals durant l'été et que la possibilité de vendre des billets n'existe pas dans ces endroits.

D'autres ont parlé du circuit Gilles-Villeneuve qui est une piste de course prisée par des cyclistes compétitifs qui ne pourraient pas pratiquer leur sport en toute sécurité ailleurs. Il serait donc problématique de réduire l'accès des cyclistes sportifs sur les pistes.

Aussi, cette piste, à proximité de la plage Jean-Doré, permet l'organisation d'épreuves de triathlon en plein cœur de la ville, ce qui offrirait une expérience sans pareil aux athlètes et au public. Quant au bassin olympique, il s'agit d'une installation irremplaçable pour plusieurs disciplines nautiques.

De plus, tous ces événements d'envergure peuvent se réaliser sans fermeture de rues, comme c'est le cas des événements culturels et sportifs qui se déroulent à Montréal.

Enjeux discutés

La vocation et la vision du Parc

Plusieurs participants déplorent le manque de vision d'ensemble du Parc et considèrent que cela nuit au développement de son plein potentiel.

Les participants souhaitent voir le Parc maintenir ses vocations multiples. Plusieurs ont affirmé l'importance de la complémentarité entre les fonctions de parc-nature, de parc événementiel et de lieu de découverte qui offre des expériences et des activités à une clientèle variée. Il faut aussi trouver un équilibre entre activités payantes et activités gratuites.

En ce sens, la question de la cohabitation était au centre des préoccupations des participants. Un tel parc qui possède des usages et des infrastructures aussi variés pose également des défis aux organisateurs d'événements : partage des espaces, élaboration de la programmation, conflits d'usages.

Il a aussi été mentionné que plusieurs des espaces ne sont pas pleinement utilisés en dehors de la période estivale. Certains ont noté que durant l'été les espaces sont saturés et qu'il y a une limite à multiplier les activités. Conséquemment, les participants proposent de mettre de l'avant la vocation quatre saisons du Parc.

Dans la mission proposée par la SPJD, une large part des participants aimerait voir apparaître l'importance de la vocation sportive, autant récréative, familiale que de haut niveau. Pour certains d'entre eux, le Parc devrait avoir pour mission de favoriser les saines habitudes de vie.

La gouvernance

Les organisations rencontrées ont tenu à faire savoir qu'ils ne se considèrent pas comme de simples locataires des lieux, mais comme des partenaires du parc Jean-Drapeau. En ce sens, ils se sentent interpellés par l'élaboration d'un futur plan directeur de développement et d'aménagement.

Plusieurs mentionnent qu'ils aimeraient être consultés sur une base continue quant au développement du Parc. D'une part, parce que leurs connaissances du terrain et leur expérience seraient bénéfiques à la SPJD et, d'autre part, parce qu'un meilleur échange d'information pourrait faciliter l'organisation de leurs propres activités.

Un participant souligne qu'il serait nécessaire de trouver un lieu d'échange avec les organisations actives au Parc étant donné qu'ils ne peuvent pas siéger au conseil d'administration de la SPJD.

À cet égard, plusieurs ont décrit des difficultés communicationnelles entre les organisateurs et la SPJD, notamment en ce qui a trait aux calendriers des travaux et des activités. D'autres encore ont tenu à souligner l'excellente collaboration avec le Parc depuis de nombreuses années. Enfin,

plusieurs souhaitent une meilleure coordination afin de favoriser la cohabitation entre les différents usagers du parc.

Certains ont ajouté que les changements de direction à la SPJD engendrent de l'instabilité sur le plan organisationnel, notamment pour la planification des activités et du développement des projets à moyen et à long terme.

Financement du Parc

La situation financière de la SPJD interpelle et préoccupe la majorité des organisations. Ces derniers ont évoqué plusieurs types d'activités qui pourraient engendrer davantage de revenus autonomes pour le Parc. Ils aimeraient pouvoir faire des propositions auprès de la SPJD en amont des décisions et des annonces d'investissement.

Mobilité

Plusieurs organisateurs d'événements soulignent la difficulté d'accéder et de quitter le site lors des grands événements, que ce soit lors des feux d'artifice, les jours de concert, d'événements sportifs comme la Formule 1 ou les épreuves de course.

Certains soulignent l'importance d'accéder facilement aux lieux éloignés du métro et l'importance du stationnement pour ceux qui fréquentent le site en voiture. Un participant suggère de développer les navettes maritimes.

Mot de clôture

M. Burton remercie les organisations présentes pour leur participation.

Il rappelle les prochaines étapes de la consultation et réitère la possibilité de déposer un mémoire ou de présenter son opinion lors des audiences publiques qui débuteront le 26 septembre. Il invite également les participants à répondre au questionnaire en ligne et à le partager dans leur réseau.